



Le 30 mai 2023

CANADA GUARANTY

# AVIS AUX PRÊTEURS

## Propriétaires touchés par les incendies de forêt en Nouvelle-Écosse

Nous compatissons avec les collectivités et les familles touchées par les feux de forêt en Nouvelle-Écosse, et nos pensées accompagnent les personnes qui traversent cette période difficile.

Avec un engagement à fournir aux propriétaires des solutions pour les aider à gérer des difficultés financières inattendues, Canada Guaranty offre une flexibilité supplémentaire aux emprunteurs ayant des prêts hypothécaires assurés qui ont été touchés par les incendies de forêt et qui peuvent avoir besoin d'arrangements spéciaux pour respecter leurs obligations de paiement hypothécaire. Ainsi, nous autoriserons les prêteurs à accorder un report des paiements du capital et des intérêts pendant une période pouvant atteindre six mois à compter d'aujourd'hui. **L'approbation du prêteur pour ces reports prolongés doit avoir lieu d'ici le 9 novembre 2023.**

Les prêteurs ont la souplesse nécessaire pour prendre rapidement ces dispositions spéciales sans l'approbation de l'assureur. Ils sont encouragés à conserver au dossier une analyse documentée de la situation financière de l'emprunteur.

Les prêteurs peuvent accorder un report des paiements jusqu'à six mois pour les emprunteurs touchés par les feux, même si l'emprunteur avait déjà eu recours à des reports en réponse à un autre sinistre ou événement naturel. Lorsque les emprunteurs ont déjà eu recours à six reports et qu'ils demandent maintenant six autres reports liés aux feux de forêt et que les reports antérieurs n'ont pas été entièrement remboursés, les prêteurs sont encouragés à effectuer un examen financier complet pour s'assurer d'appliquer le bon ensemble d'outils de gestion des cas de défaut dans les circonstances.

Si vous avez la moindre question ou si vous désirez discuter des circonstances particulières d'un client, n'hésitez pas à communiquer avec un membre de notre équipe de gestion des pertes :

### CANADA GUARANTY | ÉQUIPE DE GESTION DES PERTES

- **SANS FRAIS** : 1.866.414.9109, poste 7001
- **COURRIEL** : [gestiondespertes@canadaguaranty.ca](mailto:gestiondespertes@canadaguaranty.ca)



Société d'assurance hypothécaire Canada Guaranty  
1, rue Toronto, bureau 400, Toronto ON M5C 2V6  
[www.canadaguaranty.ca](http://www.canadaguaranty.ca) | 1.877.244.8422



Merci,

*Mary Putnam*

**Mary Putnam**

Première vice-présidente, Ventes et marketing  
Société d'assurance hypothécaire Canada Guaranty

**Téléphone** 416.640.8936 | **Sans frais** 1.866.414.9109 ext. 8936

**Courriel** [mary.putnam@canadaguaranty.ca](mailto:mary.putnam@canadaguaranty.ca)



Canada Guaranty Mortgage Insurance Company  
[www.canadaguaranty.ca](http://www.canadaguaranty.ca) | 1.877.244.8422